

Diplôme Universitaire « PROTECTION DE L'ENFANCE »

Responsable du diplôme : **Christian Hoffmann**

Coordinateurs pédagogiques : **Eric Ghozlan**, Psychologue clinicien, directeur du pôle enfance de l'OSE, nommé personnalité qualifiée du Conseil national de Protection de l'Enfance (CNPE)

Céline Masson, Professeure des universités, Université Picardie Jules Verne, chercheure associée au CRPMS, Université Paris Diderot, psychologue, psychanalyste à l'OSE

Modalités générales

La protection de l'enfance mobilise des savoirs et des compétences issues de domaines très diversifiés et requiert une approche pluridisciplinaire à la fois juridique, éducative et clinique. Dans l'acte de protection d'un enfant en danger est mis en jeu un dispositif complexe dont l'objectif est de faire cesser le danger et de permettre à l'enfant de recouvrer un environnement stable et suffisamment bienveillant, nécessaire à son bon développement.

Il s'agit de proposer une formation transdisciplinaire assurée par des experts reconnus de terrain et des universitaires sur :

- Les contours théoriques qui fondent les courants éducatifs, pédagogiques ou institutionnels qui ont façonné des pratiques professionnelles
- Un éclairage sur les lois de protection de l'enfance et sur le rôle et la place de chacun de ses acteurs : services de l'ASE, de la PJJ ou du Secteur associatif habilité
- La place de l'expertise du clinicien dans l'évaluation du risque de l'enfant en danger
- Les représentations sociales portant sur l'éducation de l'enfant

Publics concernés

Psychologues et étudiants en psychologie, cadres des services de protection de l'enfance (CSE, ASE, directeur de foyer, juriste, médecins), travailleurs sociaux et professionnels en lien avec la protection de l'enfance

Conditions d'admission

Niveau souhaité : Master

Sur dossier, selon les activités professionnelles du candidat et une expérience de terrain de + 5 ans

Compétences visées

- Permettre un repérage efficace des réseaux et des dispositifs de protection de l'enfance
- Mobiliser les ressources personnelles et de réflexion pour l'analyse des situations complexes.
- Mieux évaluer les besoins de l'enfant
- Comprendre les attentes des magistrats et rédiger les rapports de situation
- Actualiser et assurer la veille juridique en matière de protection de l'enfance

Durée de la formation

126 heures d'enseignement réparties sur 18 journées, le vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Programme pédagogique

Organisation : Conférence de 9h30 à 12h30,
Supervision et séminaire de mémoire de 13h30 à 17h30

Séminaire de mémoire 13h30-15h00	Gorana Bulat-Manenti, <i>psychologue-psychanalyste, membre associé du CRPMS, Université Paris Diderot</i>
	Philippe Petry, <i>psychanalyste</i>
Supervision 15h30-17h30	Xavier Gassmann, <i>psychanalyste, chargé de cours à l'Université Paris Diderot</i>
	Dimitry Weyl, <i>psychologue, psychanalyste, chargé de cours à l'Université Paris Diderot</i>

Module 1 - Contextualisation

20/10/17	Présentation générale par Éric Ghozlan et Céline Masson, <i>Responsables du DU Protection de l'enfance</i> Suivi de la Conférence inaugurale : L'évolution législative de la protection de l'enfance : la loi du 1^{er} mars 2016, changement de paradigme , Michèle Créoff, <i>Vice Présidente du Conseil National de Protection de l'Enfance, CNPE ; ex Directrice générale adjointe chargée du pôle enfance et famille du département du Val de Marne</i>
Histoire de la protection de l'enfance au travers de la sociologie de l'éducation, de l'histoire, du droit	
10/11/17	Les droits de l'enfant, histoire et évolution d'un concept, une construction inachevée , Claire Brisset, <i>Ancienne directrice de l'information à l'UNICEF, ancienne Défenseuse des enfants.</i> »
24/11/17	Histoire de la protection de l'enfance , Michèle Bécquemin, <i>Maître de Conférences Université Paris Est-Créteil, Sociologue</i>
08/12/17	Histoire des courants éducatifs en protection de l'enfance , Mathias Gardet, <i>Professeur en sciences de l'éducation, Université Paris-Saint Denis, historien</i>
Repérage du dispositif judiciaire et administratif de la protection de l'enfance et des principaux acteurs	
22/12/17	La maltraitance des enfants : de quoi parlons-nous ? Que savons-nous aujourd'hui sur le phénomène ? Dr Anne Tursz, <i>Pédiatre, épidémiologiste, Directrice de recherche à l'INSERM, chercheuse associée avec le CERMES, a présidé le Comité d'orientation du Plan Violence et Santé mis en place en mai 2004 par le Ministre de la Santé et des Solidarités</i>
12/01/18	Le sens de la loi pour les mineurs , Sylvain Barbier Sainte Marie, <i>Avocat général référendaire à la Cour de cassation, ancien chef du parquet des mineurs du TGI de Paris</i>
19/01/18	La place du juge des enfants, son articulation au Juge aux Affaires Familiales dans les situations de protection de l'enfance , Martine de Maximi, <i>Magistrate honoraire, ancienne juge des enfants, ancienne présidente de la cour d'assises de Paris</i>
26/01/18	Le signalement de l'enfant en danger , Dr Virginie Capitaine et Louis Merlin, respectivement <i>Médecin responsable Cellule Santé BASE / CRIP / SDAFE / DASES de Paris, Responsable CRIP 75 (Cellule de Recueil, de traitement et d'évaluation des Informations Préoccupantes de Paris)</i>

Module 2 - Approfondissement clinique

Expertise psychiatrique et psychopathologique	
02/02/18	Eduquer et soigner les adolescents difficiles : la place de l'aide judiciaire contrainte , Pr Michel Botbol, Pr de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent CHU de Brest. Ex-Psychiatre attaché à l'administration centrale de la PJJ (DPJJ)
16/02/18	L'internat et la séparation , Richard Josefsberg, Directeur de la Maison d'enfants « Elie Wiesel », OSE
09/03/18	Le placement du très jeune enfant , Dr Hana Rottman, Pédopsychiatre et psychanalyste, consultante au service du Placement familial de l'OSE
16/03/18	Aide à la parentalité : intervenir, co-construire, co-éduquer , Jean-Luc Viaux, Professeur de psychopathologie à l'université de Rouen, expert psychologue agréé auprès de la cour d'appel de Rouen, président de l'association LES NIDS
23/03/18	L'expertise psychologique en protection de l'enfance , Pr Yolande Govindama, Professeur Université de Rouen, directrice PMP
Victimologie, psycho-traumatologie	
13/04/18	La consultation médico-légale hospitalière en protection de l'enfance , Dr Gilbert Vila, Pédopsychiatre, Centre de Victimologie pour Mineurs, Hôpital Armand Trousseau, Vice Président de l'ALFEST
04/05/18	L'enfant victime de maltraitances, psychotraumatisme et soins , Dr Gérard Lopez, Psychiatre, Président-Fondateur de l'Institut de Victimologie, Expert près la Cour d'Appel de Paris, fondateur de la Chaire Unesco « Aborder la violence »
25/05/18	L'enfant face à la violence dans le couple , Karen Sadlier, Docteure en psychologie, Institut de Victimologie
08/06/18	L'enfance face à ses écrans : la virtualité à l'épreuve de la protection de l'enfance , Angélique Gozlan, Psychologue clinicienne à l'hôpital de Ville Evrard, chercheur associé à l'Université Picardie Jules Verne
22/06/18	Processus psychiques en jeu chez les sujets soumis à des défaillances parentales précoces. Conséquences sur les dispositifs de prise en charge et sur les suivis au long cours , Dr Maurice Berger, Chef de service en psychiatrie de l'enfant, CHU de Saint- Etienne

Calendrier 2017-18 (sous réserve de modifications)

- Octobre : 20
- Novembre : 10 et 24
- Décembre : 8 et 22
- Janvier : 12, 19, et 26
- Février : 2 et 16
- Mars : 9, 16, et 23
- Avril : 13
- Mai : 15 et 25
- Juin : 8 et 22

Dépôt du mémoire : juillet 2018
Soutenance en septembre 2018.

Validation du diplôme

Rédaction d'un mémoire de 40 pages présentant une situation ou un cas clinique développé en articulation avec les apports théoriques et présentation orale.

Tarif

Le coût global de l'inscription comprend le tarif de formation continue et des droits d'inscription universitaire. L'Université Paris Diderot est un établissement public assujéti redevable partiel à la TVA. Les activités relevant de la formation continue sont exonérées de TVA.

Coût pédagogique

1 260 €

Les frais d'inscription liés au droit du diplôme national sont en sus.

L'accord de prise en charge signé par le financeur devra parvenir à l'établissement dans les meilleurs délais. En cas de non prise en charge, les frais d'inscription sont à la charge du stagiaire.

Pour toute information complémentaire :

<http://www.ep.univ-paris-diderot.fr/formation-continue/>

Email : ep.fc@univ-paris-diderot.fr